



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 17
Mercredi 4 mai 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Court

Ferraille (objets métalliques)

La ferraille (objets métalliques) pourra être déposée dans une benne devant le centre communal (rue de la Valle 19) le vendredi 6 mai 2022, de 9h à 20h et le samedi 7 mai 2022 de 9h à 16h.

Court, le 27 avril 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

Appel aux propriétaires de logements mis en location

Statistique des logements vacants

Chaque année, la commune doit recenser les logements vacants présents sur son territoire.

Dans ce contexte, les propriétaires ou leurs gérances sont prié-e-s de communiquer au contrôle des habitants les appartements qui seront à louer à la date de référence du 1^{er} juin 2022. Les informations sont à transmettre par téléphone au 032 497 71 10 ou par courriel à l'adresse contact@court.ch jusqu'au mardi 31 mai 2022.

Merci d'avance aux personnes concernées pour leur collaboration.

Court, le 4 mai 2022

Municipalité de Court, administration municipale



Loveresse

Informations communales

Passeport-vacances 2022

Comme chaque année, la commune subventionnera le passeport-vacances à raison de CHF 10.-/par enfant qui participera aux diverses activités du passeport-vacances.

Permis de construire

Le conseil communal a octroyé le permis de construire suivant:

- à M. Bloem Yannick pour la pose d'un nouveau balcon et ouverture d'une nouvelle porte-fenêtre pour accéder audit balcon sur la parcelle N° 541, au lieu-dit Le Chêne 6;

Plantations le long des routes

Les riverains des routes cantonales et communales sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres plantations jusqu'au 31 mai 2022. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent être maintenus à une distance de 50 cm au moins du bord de la chaussée.

Les branches ne doivent pas s'avancer dans le gabarit d'espace libre fixé à une hauteur de 4.50 m au-dessus des chemins piétons, trottoirs et pistes cyclables. Aux points dangereux, dans les virages et aux croisements, la visibilité ne doit pas être réduite. L'effet de l'éclairage public ne doit pas être gêné.

Abos Sports 2022 Tramelan (piscine-patinoire)

La piscine de Tramelan ouvrira ses portes le samedi 21 mai 2022.

L'exécutif de Loveresse a décidé de favoriser la pratique du sport des habitants de la commune en renouvelant sa participation financière sur le coût de l'abonnement de saison pour la fréquentation de la piscine et de la patinoire de Tramelan. Les habitants de Loveresse auront la possibilité d'acquiescer l'Abo Sports combiné aux mêmes conditions que celles offertes aux habitants de Tramelan. Les citoyens pourront venir acheter leur abonnement directement au bureau communal, entre le 16 mai et le 25 mai 2022, dernier délai au tarif suivant:

Adulte: Fr. 75.-

Couple: Fr. 130.-

AVS, Apprentis, étudiants: Fr. 40.-

Enfant (écolier): Fr. 10.-

3^e enfant scolarisé: gratuit

Une photo est nécessaire pour l'établissement de l'abonnement.

Ouverture du bureau communal: mardis et jeudis de 17h à 19h.

Loveresse, le 26 avril 2022

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérante: Boucherie Nyffeler SA, Les Evalins 12, 2740 Moutier.

Auteur du projet: RP architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 2440, au lieu-dit: « Les Evalins 12 », commune de Moutier.

Projet: construction d'un fumoir à saucisses dans des locaux non-chauffés à l'arrière du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 avril 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Ordonnance d'application «Raccordement aux réseaux MT et BT – Critères d'accès MT»

Dans le cadre des compétences qui lui sont attribuées, le Conseil municipal, lors sa séance du 26 avril 2022, a modifié l'ordonnance d'application «Raccordement aux réseaux MT et BT – Critères d'accès MT» (article 4.4).

Les documents peuvent être consultés à la Chancellerie municipale, ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.



Belprahon

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués à l'école en date du 11.04.2022, par M. Jean-Marc Tonna, contrôleur des denrées alimentaires, ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

Les qualités microbiologique, physique et chimique sont en règle.

Belprahon, le 4 mai 2022

Le Conseil communal



Corcelles

Mise au concours – Commission des eaux

La commune mixte de Corcelles met au concours un poste dans la commission des eaux.

L'entrée en fonction serait immédiate ou à convenir

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature jusqu'au 25 mai 2022 au secrétariat communal de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (tél. 032 499 90 70 – courriel: secretariat@corcelles-be.ch).

Corcelles, le 2 mai 2022

Le Conseil communal

Retrouvez la feuille officielle
d'avis du district de Moutier
en version électronique sur
www.lasemaine.ch

En application de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours en matière communale peut être formé contre ces ordonnances. Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 27 avril 2022

Conseil municipal

Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours le poste de:

Chef du service des Eaux, à 100 %

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations: mardi 17 mai 2022.

Moutier, le 4 mai 2022

Conseil municipal

Commune bourgeoise Moutier

Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale ordinaire de la commune bourgeoise de Moutier, le **mercredi 8 juin 2022** à 19h30, salle 1, 3^e étage, Hôtel-de-Ville à Moutier

Ordre du jour

1. Comptes 2021
2. Discuter et accepter la réfection du toit du bâtiment de la rue de l'Ecluse 3, pour un montant de Fr. 120'000.-.
3. Divers

Les ayants droit au vote peuvent venir consulter durant 10 jours avant l'assemblée du 8 juin 2022, les documents liés au point 1 auprès du secrétariat de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h à 11h.

Moutier, le 29 avril 2022

Le Conseil de bourgeoisie

Chancellerie municipale – Horodateurs à Moutier

Stationnement: remplacement des horodateurs et nouvelle tarification

La Municipalité a procédé au remplacement des anciens horodateurs installés en ville de Moutier, ces derniers étant obsolètes et générant de coûteux frais d'entretien. Les taxes de stationnement ont par ailleurs été adaptées.

Le nombre d'horodateurs passe de 27 à 17, au vu de la nouvelle technologie.

Seules deux installations de l'ancienne génération ont été maintenues à la rue Neuve et à la Bibliothèque municipale. Désormais, le numéro de plaque d'immatriculation est déterminant. Il doit être introduit avant l'insertion de la monnaie. La taxe peut également être réglée au moyen des applications ParkingPay, EasyPark et Twint.

En cas de panne de l'horodateur, un numéro de contact est affiché sur chaque appareil. Un agent répond du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

Si la panne intervient en dehors de cette plage horaire, le défaut peut être signalé le jour ouvrable suivant.

L'ordonnance concernant la taxe de stationnement a en outre été adaptée et a été mise en consultation publique. Aucun recours n'a été enregistré. La tarification a été doublée pour la courte, la moyenne

et la longue durée (jusqu'à 6 heures), puis augmentée de manière dégressive pour les durées supérieures. Par exemple, le coût d'un stationnement de 30 minutes passe de 20 à 40 centimes, celui d'une heure de 50 centimes à 1 franc et de 90 minutes de 1 franc à 2 francs (courte durée).

Le service de la Police administrative est à disposition pour répondre aux questions techniques ou liées à l'utilisation des appareils (032 494 11 29).

Des informations complémentaires sur l'utilisation des nouveaux horodateurs et un plan des emplacements sont consultables sur le site www.moutier.ch

Le Conseil municipal remercie la population de sa compréhension.

Moutier, mai 2022

Conseil municipal



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

Combe Fabet

Suite aux intempéries du 23 juin 2021, le site de la Combe Fabet situé à l'entrée de la localité de Perrefitte a fortement été endommagé. Vu son état actuel il n'est pas possible d'envisager une réouverture à court terme et malheureusement il restera fermé aux promeneurs cet été. Une première séance a eu lieu entre les partenaires concernés et diverses variantes seront étudiées. La commune municipale de Perrefitte a été désignée comme « cheffe de projet » pour mener la suite des discussions.

Perrefitte, le 4 mai 2022

Le Conseil municipal

Communications du Conseil municipal

Assemblée municipale fixée au 9 juin 2022 à la salle communale de Perrefitte à 20h.

Ordre du jour

1. Approbation des comptes de l'exercice 2021;
2. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 45'000.- pour la pose d'une 2^e couche de bitume dans le quartier des « Rouges-Champs »;
3. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 77'000.- pour le remplacement des compteurs d'eau;
4. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données;
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 45'000.- destiné à l'achat d'un nouveau progiciel de gestion communal et une dépense périodique de CHF 10'000.- pour les frais de maintenance;
6. Divers.

Remarque: Tout ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement, au bureau communal, un exemplaire détaillé des comptes 2021.

Perrefitte, le 4 mai 2022

Le Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construction

Requérant/e: Jean Philippe Maurer, Fornet Dessous 23, 2717 Fornet-Dessous

Auteur/e du projet: Giganget Frères SA, Rte de Saingnelégier 15, 2714 Les Genevez

Rue: Fornet Dessous 23, 2717 Fornet-Dessous

Parcelle N°: 48

N° eBau: 2021-7884

Projet de construction: Assainissement du toit et de la charpente avec modification de la pente et rehaussement aux égouts, démolition des 2 buchers accolés à la façade Est, modification de 2 fenêtres en façade Est, suppression de 2 fenêtres et ouverture de 2 nouvelles fenêtres en bois brun en façade Ouest, ouverture de 2 nouvelles fenêtres en bois brun en façade Sud, ouverture de 2 nouvelles fenêtres et d'une porte en bois brun en façade Nord, aménagement d'un escalier métallique galvanisé en façade Nord pour accéder à l'espace disponible, suppression de la porte de grange et ouverture d'une nouvelle porte sectionnelle grise en façade Nord, abaissement de l'accès en gravier à la porte de grange pour arriver au niveau de la nouvelle porte, réalisation d'une séparation anti-feu entre la grange et la partie Est espace disponible, suppression de la cheminée sur le pan Sud du toit.

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: Zone agricole. Le projet est conforme à l'affectation de la zone.

Dérogation requise: Aucune.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 mai 2022 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 27 avril 2022

Secrétariat communal

Paroisse réformée de Sornetan

Assemblée ordinaire de paroisse, le **mercredi 8 juin 2022**, à 20h15 à la salle de paroisse

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Election d'un(e) administrateur(trice) des finances, taux 10/20%, rétribué
5. Approuver les comptes 2021
6. Information sur la vie paroissiale
7. Information sur le PAR8
8. Divers et imprévu

Des propositions de candidatures spontanées peuvent être adressées par écrit au conseil de paroisse, par sa secrétaire M^{me} Tamara Maurer, Haut du Village 21a, 2718 Lajoux, dans un délai de 14 jours à compter de la présente publication. Le cahier des charges peut-être consulter auprès de la présidente au 032 487 69 42 ou l'actuel administration des finances au 079 516 97 84.

Sornetan, le 26 avril 2022

Conseil de paroisse

www.lasemaine.ch

Arrondissement du cimetière

Assemblée ordinaire de l'Arrondissement du cimetière, le mercredi 8 juin 2022, à 20h15 à la salle de paroisse

Ordre du jour

1. Salutations et méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Approuvé les comptes 2021

Sornetan, le 26 avril 2022

Conseil de l'Arrondissement du cimetière

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

Assemblée

L'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val aura lieu le mercredi 15 juin 2022 à 20h à l'Auberge de l'Ours à Bellelay.

Ordre du jour

1. Salutations et liste des présences.
2. Nomination d'un scrutateur.
3. Approbation du procès-verbal du 01.12.2021.
4. Présentation, discussion et approbation des comptes 2021.
5. Nomination de l'organe de vérification des comptes.
6. Rapport du président.
7. Divers et imprévus.

Sornetan, le 2 mai 2022

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

Reconvilier

Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles

Vous avez été ou vous serez peut-être démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux.

Si vous êtes approchés par des artisans itinérants, nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement des prix au moment de payer. Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée.

Nous vous donnons ces conseils aujourd'hui afin de prévenir les mauvaises surprises...

En cas de doute nous vous recommandons de vous adresser auprès de l'administration communale.

Reconvilier, le 4 avril 2022

Le Conseil municipal

Municipalité de Reconvilier

Abo piscine-patinoire

Le conseil municipal, suite à l'offre de la commune de Tramelan, propose aux habitants de Reconvilier, à titre d'encouragement aux activités sportives, l'achat d'un abonnement combiné permettant, durant la saison 2022-2023, l'accès à la piscine et à la patinoire de Tramelan aux mêmes conditions que celle offertes aux habitants du lieu. La municipalité supportera la différence de tarif.

Ainsi, il est possible de se procurer l'abo sport de Tramelan aux prix de :

Type d'abonnement / Prix

Adulte	Fr. 75.–
Couple	Fr. 130.–
AVS, Apprentis, étudiants	Fr. 40.–
Enfant (écoliers)	Fr. 10.–

Les abonnements, en nombre limité, sont mis en vente au guichet de l'administration communale de Reconvilier du lundi 9 mai au jeudi 12 mai 2022 (offre limitée dans le temps).

Merci de bien vouloir vous munir d'une photo passeport.

Reconvilier, le 26 avril 2022

Municipalité de Reconvilier



Saules

Avis de construction

Requérant : Scheidegger Thomas, Montagne de Saules 30, 2732 Saules

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Propriétaire : Scheidegger Thomas, Montagne de Saules 30, 2732 Saules

Emplacement : parcelle 174, Montagne de Saules

Projet : Pose d'un revêtement type enrobé bitumineux sur route existante actuellement en chaille

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : agricole

Dérogation : aucune, projet conforme à la zone selon décision de l'OACOT du 13 avril 2022.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droits faites par écrit et motivées y seront reçues jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 26 avril 2022

Conseil communal



Tavannes

Mise au concours

La Municipalité de Tavannes met au concours, pour sa crèche municipale « Les 4 Saisons », un ou deux poste(s)

d'auxiliaire(s) pour un total de 100%

avec entrée en fonction au 1^{er} août 2022 ou date à convenir.

Profil/conditions

- Expérience dans la prise en charge collective de jeunes enfants
- Intérêt évident pour la petite enfance
- Sens aigu des responsabilités, de la discrétion et de la sécurité
- Esprit d'ouverture et d'initiative
- Capacité de collaboration avec les responsables des groupes
- Motivation ferme de perfectionnement ou de formation

Salaire selon l'échelle des traitements du canton de Berne

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Ingrid Tolotti, directrice de la crèche municipale, au 032 481 33 91.

Les dossiers de candidature, avec documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes ou par courriel à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 15 mai 2022.

Tavannes, le 25 avril 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : M. Thierry Béguelin, Clos du Crêt 2, 2710 Tavannes.

Projet : installation d'une clôture pare-vent sur la parcelle N° 2272 au Clos du Crêt en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 27 mai 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant :

<https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 27 avril 2022

Le chef des travaux publics

Mise au concours

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 5 communes de la Vallée de Tavannes ainsi que les mandats délivrés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois.

Il met au concours un poste

d'assistant(e) social(e)
(taux d'occupation de 80% flexible
à raison de plus au moins 10%)

pour une entrée en fonction au 1^{er} juin 2022.

Tâches

- Aide matérielle et non matérielle
- Accompagnement individuel des personnes vers l'autonomie
- Gestion professionnelle et efficace des mandats adultes en étroite collaboration avec les autorités ainsi que le réseau

Exigences

- Être au bénéfice d'un diplôme d'assistant(e) social(e) HES ou équivalent
- Posséder une excellente connaissance en assurances sociales
- Être à l'aise avec les chiffres et les procédures administratives
- Posséder un sens aigu de la collaboration
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtriser la langue française, la connaissance de l'allemand est un atout
- Être en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule

Offres

- Emploi dans un contexte exigeant et complexe
- Cadre de travail au sein d'une équipe motivée
- Possibilités de perfectionnement
- Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Martine Gallaz, directrice du Service social régional, au 032 482 65 70.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier

postal à Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes ou par courriel à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 13 mai 2022.

Tavannes, le 28 avril 2022

Le Conseil municipal

Fermeture de route

Nous informons la population qu'en raison de divers travaux, la route allant du Chemin de la Rochette 7 aux Champs Saliers 1 sera fermée à la circulation du 2 au 20 mai 2022, ceci uniquement les jours de semaine. La route sera ouverte normalement durant les week-end.

Nous remercions les citoyennes et citoyens pour leur compréhension.

Tavannes, le 2 mai 2022

Le secrétariat municipal

Demande de bons de garde pour la période d'août 2022 à juillet 2023

Dès à présent, les parents domiciliés à Tavannes et ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) dès août 2022 ont la possibilité de présenter une demande de bons de garde.

Pour rappel, les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kiBon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la Municipalité de Tavannes avant le début de la prise en charge. Ainsi, pour obtenir un subventionnement dès août 2022, la demande complète doit être déposée à l'administration municipale jusqu'au 31 juillet 2022 au plus tard.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne www.gsi.be.ch (Famille et société / Prise en charge d'enfants / Bons de garde).

Nous restons à disposition des parents pour tout renseignement complémentaire (tél. 032 482 60 46).

Tavannes, le 2 mai 2022

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Ergoexpert SA, Rue de la Dout 20, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par une nouvelle installation à plaquettes et granulés de bois comprenant la construction d'un silo à la Rue de la Dout 20, parcelle N° 1431 en zone d'activités A5.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juin 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 4 mai 2022

Le chef des travaux publics



Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Guerraz Francis, Rue du Frête 9, 2735 Malleray

Auteur du projet: Liechti SA, Rue du Pierre-Pertuis 25, 2710 Tavannes

Adresse du projet: BF 223, Rue du Frête 9, 2735 Malleray, Commune mixte de Valbirse

Description du projet: Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure à l'est de la maison et installation de panneaux photovoltaïques sur le pan de toiture sud des garages existants

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 27 avril 2022 au 26 mai 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions – consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 21 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

Assemblée annuelle de la société d'embellissement

L'assemblée annuelle de la société d'embellissement de la commune de Valbirse, à laquelle vous êtes cordialement invité(e)s, aura lieu le mercredi 18 mai 2022 à 19h à la salle communale de Malleray.

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée du 22.10.2019
2. Comptes
3. Rapport de l'année
4. Promenade de Valbirse
5. Dissolution de la société
6. Divers

Bévillard, le 25 avril 2022

Société d'Embellissement de Valbirse

Déprédations à la Verte-Joux

La place de pique-nique de la Verte-Joux a, par deux fois en l'espace d'une semaine, subi des déprédations de la part d'inconnus. Des dommages ont été causés principalement au foyer ainsi qu'à la toiture et aux parois de la cabane. Les autorités déplorent ces actes idiots d'incivilité. Plainte a été déposée auprès de la police.

Bévillard, le 25 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Nim Group AG, Dietschenmattweg 3, 2552 Orpund

Auteur du projet: B. Müller's Architekten Ag, Kleinfeldstrasse 6, 2563 Ipsach

Adresse du projet: BF 1380, Sous les Colons 26, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: réhabilitation énergétique et isolation périmétrique, remplacement des fenêtres et du chauffage par une pompe à chaleur intérieure

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 4 mai au 3 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions – consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 28 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Jolidon Alice et Hervé, Rue de la Gare 17k, 2605 Sonceboz

Auteur du projet: Villatype SA, M. Didier Peng, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Adresse du projet: BF 1457 et 847, rue des Prés 15a, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: construction d'une maison familiale avec pergola, place couverte, réduit, places de parc, panneaux thermiques, pompe à chaleur extérieure au Nord de la maison; enlèvement des garages existants sur la parcelle N° 847

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dérogations: art. 212 al. 2 RCC

Dépôt public: du 4 mai au 3 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions – consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévilard, le 29 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant/mâitre d'ouvrage : Hausmann Ingrid, Clos Carcenai 1, 2735 Bévilard

Auteur du projet : Paerlitec SA, Grand-Rue 49, 2720 Tramelan

Adresse du projet : BF 997, Clos Carcenai 1, 2735 Bévilard, commune de Valbirse

Description du projet : Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure à l'ouest de la maison

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dépôt public : du 4 mai 2022 au 3 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de

la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions – consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 29 avril 2022

Commune mixte de Valbirse

Commune bourgeoise de Malleray

Assemblée ordinaire vendredi 10 juin 2022 à 20h 15

à la salle du Conseil, Grand-rue 52, Malleray

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Approbation des comptes 2021
3. Divers et imprévu

Malleray, le 27 avril 2022

Conseil de bourgeoisie

Divers

Syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et de l'école à la journée continue de Saicourt et Petit-Val

Assemblée des délégués du 9 juin 2022 à 19h30 à l'école de Châtelat

Ordre du jour

1. Accueil
2. Procès-verbal du 5 octobre 2021
3. Approuver un crédit supplémentaire de CHF 1'279.80.–
4. Approuver les comptes 2021
5. Rapport 2021 de l'Autorité de surveillance en matière de la protection des données
6. Ouverture des modules de l'école à journée continue 2022 -2023
7. Information de la présidence
8. Information de la direction d'école
9. Information de la direction de l'école à journée continue
10. Divers

Le Fuet, le 26 avril 2022

Commission scolaire

**Retrouvez la feuille officielle d'avis
du district de Moutier
en version électronique sur
www.lasemaine.ch**

Calendrier des parutions 2022

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
19	18	11.05.2022	mercredi	31	03.08.2022	SUPPRIME	
20	19	18.05.2022	mercredi	32	28	10.08.2022	mercredi
21	20	25.05.2022	mercredi	33	29	17.08.2022	mercredi
22	21	01.06.2022	mercredi	34	30	24.08.2022	mercredi
23	22	09.06.2022	JEUDI	35	31	31.08.2022	mercredi
24	23	15.06.2022	mercredi	36	32	07.09.2022	mercredi
25	24	22.06.2022	mercredi	37	33	14.09.2022	mercredi
26	25	29.06.2022	mercredi	38	34	21.09.2022	mercredi
27	26	06.07.2022	mercredi	39	35	28.09.2022	mercredi
28	27	13.07.2022	mercredi	40	36	05.10.2022	mercredi
29		20.07.2022	SUPPRIME	41	37	12.10.2022	mercredi
30		27.07.2022	SUPPRIME	42	38	19.10.2022	mercredi
				43	39	26.10.2022	mercredi
				44	40	02.11.2022	mercredi
				45	41	09.11.2022	mercredi
				46	42	16.11.2022	mercredi
				47	43	23.11.2022	mercredi
				48	44	30.11.2022	mercredi
				49	45	07.12.2022	mercredi
				50	46	14.12.2022	mercredi
				51	47	21.12.2022	mercredi
				52		28.12.2022	SUPPRIME

i **informations pratiques**



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu - ma 9h à 11h et 15h à 17h
Mercredi 15h à 17h
Jeudi 15h à 18h
Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

Service social:

Lu et ve 9h à 11h et 14h à 16h
Ma et Me 14h à 16h
Jeudi 14h à 18h

Police administrative:

Lu - ma et ve 10h à 11h et 15h à 16h
Mercredi 15h à 16h
Jeudi 10h à 11h et 16h à 18h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Téléphones

Centrale 032 494 11 11
Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11
Impôts 032 494 11 21
Caisse municipale 032 494 11 25
Contrôle des habitants 032 494 11 27
Service social 032 494 11 34
Agence AVS 032 494 11 39
Police administrative 032 494 11 29
Bâtiments.Urbanisme.
Travaux publics 032 494 13 33
Electricité.Eau. 032 494 12 14

Service de piquet

Electricité. Eau 032 494 12 12
Centre de l'enfance
Ecole à journée continue 032 493 56 31
Service d'accueil en famille 032 492 10 05
SeJAC 032 493 10 11
Bibliothèque 032 493 59 69

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: communesaules@bluewin.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeimnde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h30
Site internet: www.sorvilier.ch

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.